

---

Adresse de la société populaire de Quimper (Finistère), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Quimper (Finistère), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 484-485;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21661\\_t1\\_0484\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0484_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

violer, tout subvertir. On ne verra plus le génie, le talent persécuté, le commerce, l'industrie, l'agriculture opprimés, enfin la vertu malheureuse et le crime triomphant.

Vous maintiendrez le Gouvernement révolutionnaire, parce que, pour parvenir d'un état de maladie à un état de santé, il faut, pour le corps politique, comme pour le corps humain, un régime intermédiaire qui ne soit celui de l'un ni de l'autre de ces états; mais la justice en sera le régulateur souverain.

Vous maintiendrez la liberté de la presse, parce qu'elle est la sauve garde de nos droits et de notre liberté; mais vous punirez celui qui voudra en faire un instrument du crime.

Vous maintiendrez les sociétés populaires parce que leur existence est le premier droit d'un peuple libre mais vous les rappelleriez aux principes, si elles s'en écartent, vous feriez justice des intrigans qui tenteroient d'en corrompre l'esprit, d'en altérer l'institution salutaire.

Vous, ennemis de la Révolution et du Gouvernement, aristocrates et fanatiques; vous, sous un masque perfide, les plus cruels ennemis du peuple, agitateurs, persécuteurs et tirans; vous, gorgés de rapines, déprédateurs et fripons; vous tous, conspirateurs de tout genre, tremblés, la massue du peuple est levée; c'est pour vous qu'existe le gouvernement révolutionnaire, c'est contre vous qu'il est nécessaire, c'est contre vous qu'il déploiera toute l'énergie de ses mesures.

Pour nous, heureusement étrangers à toutes les factions, nous ne connaissons que les principes; nous ne voulons d'autre despotisme que celui de la loi; nous ne reconnaissons d'autre souverain que la nation entière d'autre autorité que celle de ses représentans, d'autre loi que la volonté générale proclamée par ses organes.

Nos sentimens sont ceux de l'amour, du respect et de la reconnaissance pour la Convention, d'une haine éternelle pour la tyrannie et les tirans et d'un dévouement sans borne à la République démocratique une et indivisible.

Législateurs, achevz votre ouvrage, conservez cette énergie, cette attitude imposante qui déconcerte et anéantit les factions. Ne souffrez pas que la voix des passions se fasse entendre dans le sanctuaire des loix; il n'y a que l'intérêt du peuple qui doit occuper ses représentans.

Quimperlé le vingt sept vendémiaire l'an troisième de la République française une et indivisible.

DATAIN, président et 119 autres signatures.

i

[Les membres du tribunal criminel du département du Finistère à la Convention nationale, Quimper le 29 vendémiaire an III] (12)

(12) C 324, pl. 1393, p. 19.

Citoyens Représentants,

Les féroces héritiers du tyran s'efforcent en vain de ressusciter le règne sanguinaire de l'intrigue et de la terreur. Ils se débattent en vain dans le borbier fangeux où les a plongés leur immoralité profonde pour se soustraire par de nouveaux crimes au supplice qu'ont mérité leurs crimes passés.

Les convulsions ne sont plus à craindre. Le tocsin a sonné contre les suppôts de la tyrannie, les factieux, les frippons, les dilapidateurs de la fortune publique, l'immortelle proclamation du 18 vendémiaire les a signalés tous en dictant au peuple les préceptes énergiques de justice, de probité, de modestie, de civisme et de vertu qui sont l'apanage des vrais républicains.

Que de nouvelles actions de grâce vous soient rendues, augustes Représentants, du don précieux que vous venez de faire à la France; désormais l'homme pur et sans reproche jouira de la tranquillité de l'innocence sous l'égide protecteur des loix. L'erreur involontaire ne sera point un crime et le vice démasqué n'assassinera plus la vertu.

Exécutez, Législateurs avec courage le généreux dessein que vous avez formé. Le peuple français rendu par vous à la vie et au bonheur vous entoure tout entier, de son amour et de sa confiance.

Suivent 6 signatures.

j

[La société populaire de Quimper à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (13)

Citoyens Représentants,

Gloire immortelle au génie d'humanité, de justice et de sagesse qui a dicté la sublime adresse de ses représentans au peuple français! Reconnaissance éternelle à l'énergie qui a sauvé la France de l'abîme où l'entraînait la scélératè hypocrisie des brigands et des antropophages!

Robespierisme, monstre qui persécuta tous les talents et toutes les vertus, qui honora tous les vices et qui enfanta tous les crimes, tu voudrois dans tes dernières convulsions étouffer les cris de la justice que tu crains et assurer par la terreur de ta puissance imaginaire l'impunité des forfaits dont tu couvris le sol de la liberté et dont la nature outragée demande vengeance. L'énergie de nos représentans te trancha la tête. Elle vient d'électriser le peuple qui, docile et fidèle à la voix qu'il veut seule écouter, écrasera sans pitié tes restes impurs, la société populaire de Quimper ne fut jamais infestée du poison de tes odieuses maximes, qu'on chercha à lui inculper; elle rejetta toujours avec horreur et vomit avec indignation de

(13) C 325, pl. 1412, p. 30.

son sein tes criminels suppôts, aussi c'est avec l'allegresse de l'enthousiasme et de l'admiration qu'elle a reçu la déclaration des peres de la patrie, qu'elle en a arrêté la traduction en langue bretonne et nommé des commissaires de son sein pour en développer à nos frères des campagnes les principes salutaires qu'elle renferme et les voeux sages qu'elle annonce.

Citoyens législateurs, les désorganisateur ont osé mettre en problème si vous aviez le droit de la surveiller! est-il donc une société qui soit exempte de soumission à la volonté générale! l'organe de cette volonté c'est la Convention nationale; et toute association qui tenteroit de se soustraire à ses décrets suprêmes mérite d'être frappée d'une dissolution complete, on ne craint pas l'épuration quand on est sans reproche.

Vous ne souffrirez pas sans doute, amis vertueux de la liberté, que les apôtres de l'immoralité se couvrent plus longtems du masque d'un républicanisme par excellence; vous l'arracherez ce masque et vous développerez bientôt aux yeux de la France qui vous arme de toute sa confiance et vous charge du soin glorieux d'assurer son bonheur, l'horrible série des atrocités qu'exercerent sur sa surface les amis de Pitt et de Cobourg, ces tigres dont les levres sacrilèges ne parloient que le langage sacré de la liberté et de l'égalité et qui sous ce voile trompeur, s'abreuvoient du sang de ses plus intrépides défenseurs.

Législateurs, qu'une juste sévérité poursuive les coupables et annonce à tous les peuples de la terre que les français honorent l'humanité et qu'ils vouent à l'exécration la royauté qui suscita au milieu d'eux, la horde impie qui entreprit de les sortir de la nature et de corrompre le caractère dont elles les enrichit. Vive la République; vive la Convention, seul et unique point de ralliement des amis de la patrie; gouvernement révolutionnaire, sévérité, justice et humanité.

Les président et secrétaires de la société populaire.

ROULLOING, *président*,  
FINOT, REUVIURS, *secrétaires*.

*k*

[*Les membres composant le tribunal du district de Port-Briec à la Convention nationale, s. d.*] (14)

Representans du peuple français.

Depuis la chute du dernier tiran, l'esprit public travaillé par les restes impurs d'une faction sanguinaire, demandait à estre dirigé pour le prémunir contre les pièges que de vils imposeurs lui tendaient de toutes parts. Vous avés senti que la lumière propre à éclairer les manoeuvres ténébreuses de l'intrigue ne pou-

vait partir que du sein de la Représentation nationale et aussitôt vous vous etes empressés de la faire jaillir.

Représentants, avec quelle entousiasme n'avons nous pas meslé nos applaudissemens à ceux qu'un peuple immense a donné a l'adresse que vous avez décrété dans des vües aussi saintes! Quelle jouissance pour des coeurs brulants du plus ardent patriotisme, d'y trouver les principes de justice et d'humanité qu'une faction impie avait transformés en crimes; car nous en sommes persuadés et nous n'en avons jamais douté les principes seuls peuvent sauver la patrie; seuls, ils peuvent fonder le bonheur du peuple sur une base inébranlable. En vain nos armées triomphantes auraient purgé le sol de la liberté des hordes étrangères, en vain elles auraient envahi le territoire des despotes coalisés; si les continuateurs du Silla moderne, les héritiers de ses fureurs, parvenaient dans l'intérieur à fomentier des troubles et à organiser la guerre civile, mais non, Représentants, vous ne souffrirez pas que le sang de nos frères ait coulé inutilement pour la liberté, vous frapperez impitoyablement ces estres couverts de crimes, desja jugés dans l'opinion, qui ne s'agitent encore que pour en commettre de nouveaux. Leur suplice vengera l'humanité qu'ils ont si cruelement outragée, en imprimant une terreur salutaire a ceux qui seraient tentés de marcher sur leurs traces ensanglantées. Cet acte eclatant d'une justice severe, que le peuple attend de ses représentants, vous acquerera de nouveaux droits à sa reconnaissance et a celle de la postérité la plus reculée...

Vive la République, Vive la Convention.

DUVAL, DUBOIS, TOUZÉ, BASSEY, VAUQUELIN.

*l*

[*La société populaire de Port-Briec à la Convention nationale, s. d.*] (15)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Représentants du peuple français

Qu'elle est digne de vous, qu'elle est consolante pour le peuple qui vous a confiés ses destinées, cette adresse sublime qui vient ranimer dans tous les coeurs l'amour de la liberté et la haine de la tyrannie!...

Le voilà donc établi pour jamais le regne des vertus et des loix et le crime depouillé de tous ses masques atteint jusques dans ses derniers retranchements, en expirant sous le glaive de la justice, va venger la patrie des maux qu'il lui a causés. Représentants nous vous le disions naguères, que vous proscrieriez sans retour l'oppression qui a desolé la france, vous surpassez notre attente et vous ne commanderez au bras de la justice de cesser de frapper, que

(14) C 324, pl. 1393, p. 10.

(15) C 325, pl. 1412, p. 29.